



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E175969

VALABLE JUSQU'AU 15/12/2024

ÉDITÉ LE 26/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 07/08/2017

Forme juridique : SASU

Capital : DEPUIS LE 13/11/2021
50 000

Raison sociale : PASSIVE HOME

34 BOULEVARD GASTON BIRGE
49100 ANGERS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 831333059

Téléphone : 06 16 30 29 22

Fax :

Portable : 06 16 30 29 22

Siret : 831 333 059 00077

Code NACE : 7112B

Numéro caisse de congés payés : 387261

Site Internet :

E-mail : m.collet@passivehome.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

UNIRE 3OPTA-5000417-A

Responsabilité légale :

BONNAMY JONATHAN PRÉSIDENT / COLLET MORGAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

UNIRE 3OPTA-5000417-A

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 33

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	14/12/2022
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	27/04/2022
5241 PROB	Installation de chauffage solaire et ecs	01/02/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	28/06/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	02/12/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chauffage et/ou eau chaude solaire	01/02/2023
o Poêle ou insert bois	27/04/2022
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	28/06/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.